

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/GC/W/120
4 décembre 1998

(98-4886)

Conseil général

Original: espagnol

PRÉPARATION DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE L'OMC

Communication de Cuba, d'El Salvador, du Honduras, du Nicaragua et de la République dominicaine

La Mission permanente du Honduras a fait parvenir au Secrétariat la communication ci-après, datée du 23 novembre 1998.

Dans le cadre de la deuxième réunion informelle du Conseil général pour la préparation de la troisième Conférence ministérielle, et s'agissant en particulier de l'examen du paragraphe 9 a) ii) de la Déclaration ministérielle de mai 1998, les gouvernements d'El Salvador, du Honduras, de Cuba, de la République dominicaine et du Nicaragua souhaitent présenter les listes de points ci-après à inclure dans les négociations sur l'agriculture et sur les services.

LISTE INITIALE DE POINTS À INCLURE DANS LES PROCHAINES NÉGOCIATIONS SUR L'AGRICULTURE

1. Accès aux marchés

Améliorer considérablement l'accès aux marchés pour les principaux produits exportés par les pays en développement, au moyen de l'abaissement effectif des crêtes tarifaires, de l'augmentation progressive du volume des contingents tarifaires, de la réduction des droits applicables dans le cadre des contingents tarifaires, de la transparence dans l'administration des contingents tarifaires et de l'élimination effective des obstacles non tarifaires.

2. Soutien interne

Prévoir de la flexibilité et des facilités pour les pays en développement afin qu'ils puissent recourir au soutien interne dans le secteur agricole, si ce soutien a pour objet d'améliorer la commercialisation, le transport et la diversification de leur production agricole, ainsi que de permettre la mise en œuvre des normes sanitaires et phytosanitaires.

3. Attention spéciale à accorder aux pays importateurs nets de produits alimentaires

Amélioration de l'accès aux marchés pour les produits en provenance des pays importateurs nets de produits alimentaires, afin que ces derniers puissent accroître leurs recettes d'exportation de manière à pouvoir faire face à la hausse des coûts de leurs importations de denrées alimentaires.

./.

Engagements, de la part des pays développés, en matière d'aide technique et financière pour permettre aux pays en développement de diversifier et d'accroître leur productivité dans le secteur agricole, et de faire face à la hausse des coûts de leurs importations de produits alimentaires.

4. Préoccupations autres que d'ordre commercial des pays en développement, notamment de ceux dont l'économie est de taille restreinte et vulnérable

Élaborer un train de mesures destinées à améliorer la situation en matière de sécurité alimentaire nationale, à maintenir le niveau de vie de la population rurale et à préserver l'environnement, et exempter ces mesures de l'engagement de réduction. Il va sans dire que de telles mesures de soutien interne n'auraient aucun lien avec les subventions à l'exportation.

Pour ce qui est de la mise en œuvre des dispositions relatives à l'agriculture, laisser une certaine flexibilité aux pays qui sont victimes des catastrophes naturelles et autoriser l'application temporaire de mesures de soutien interne destinées à redynamiser la production nationale.

**LISTE INITIALE DE POINTS À INCLURE DANS LES
NÉGOCIATIONS SUR LES SERVICES**

Améliorer l'accès aux marchés dans les secteurs et pour les modes de fourniture qui présentent un intérêt pour les pays en développement, notamment en ce qui concerne le mouvement des personnes physiques.
